

REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

REVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

DE LA COMMUNE DE LOMBEZ

Par arrêté n°a2022-01/be/001 du 3 janvier 2022, le Président du Syndicat des Eaux Barousse Comminges Save (S.E.B.C.S.) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour les zonages de la commune précitée, dont la compétence assainissement a été transférée au S.E.B.C.S. et disposant d'une dispense d'évaluation environnementale de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale.

Par décision du 22 octobre 2021, Madame Jeanne-Marie COSTES a été désignée en qualité de Commissaire Enquêteur par le Tribunal Administratif de Toulouse.

L'enquête se déroulera du LUNDI 24 JANVIER 2022 au LUNDI 7 FEVRIER 2022.

Les observations peuvent être déposées soit sur le registre d'enquête papier au siège de l'enquête, c'est-à-dire au Syndicat des Eaux Barousse Comminges Save à LOMBEZ, soit sur le registre d'enquête dématérialisé par envoi d'un courrier électronique à l'adresse suivante : sebcs@eaux-bcs.fr en précisant la commune concernée.



Observation 1 (papier) :

date : 03/02/2022

ANÉ Maxime

Madame, Monsieur,

Etant actuellement en train de construire Rte de Montadet 32220 Lombez (Parcelles AL 310-311) j'ai eu connaissance de l'enquête publique.

J'ai vu que mon terrain se situe dans la zone assainissement collectif et souhaiterai me raccorder à celui-ci.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Maxime ANE

Observation 2 (papier) :

date : 03/02/2022

Mr et Me Ané Bernard

Rte de MONTADET

32220 LOMBEZ

Suite à l'enquête publique parue dans le journal de la Communauté des Communes, concernant l'assainissement collectif nous serions favorables et intéressés à un raccordement au réseau, sachant que notre parcelle AL 153-154 située route de MONTADET fait partie de la zone concernée.

Nous vous prions d'agréer nos sincères salutations.

Cordialement.

Observation 3 (papier) :

date : 04/02/2022

Mr ANÉ Quentin
Rte de Montadet
32220 LOMBEZ

Madame, Monsieur,

Ayant pour projet de construire prochainement Rte de Montadet 32220 LOMBEZ (Parcelle AL314), j'ai eu connaissance de l'enquête publique.

J'ai vu que mon terrain se situe dans la zone assainissement collectif et souhaiterai me raccorder a celui ci.

Veillez agréer, Madame, Monsieur mes sincères salutations. Cordialement.

Observation 4 (papier) :

date : 07/02/2022

Mr et Mme LEON Olivier
Route de Montadet
32220 LOMBEZ

Suite à cette enquête publique, nous vous informons par la présente d'être intéressés à un raccordement au réseau sachant que notre parcelle (AL 76-155) fait partie de la zone concernée.

Bien à vous

Olivier LEON

Observation 5 (mail) :

date : 07/02/2022

COT Jean-Pierre, Maire de Lombez

Madame la Commissaire Enquêteur,

Je vous prie de trouver ci-joint la remarque concernant l'assainissement collectif eu égard le nouveau zonage établi par le syndicat de la Barousse.

Ce dernier appelle un commentaire de ma part à savoir :

- Le zonage nouveau ne prend pas en compte les parcelles situées le long de la voie nouvelle « route de Vignolles » (section AE parcelles n° 60, 61, 62, 151 et 194) classées actuellement en zone 2 AU du PLU.

Cette zone pourrait évoluer rapidement en fonction des projets à venir (tels un EPHAD ou autre...).

Nous souhaitons la réintégration de ces parcelles au projet d'assainissement collectif.

Vous souhaitant bonne réception de ce message.

Je vous prie d'agréer, Madame la Commissaire Enquêteur, mes sincères salutations.

Jean-Pierre COT, Maire de Lombez